

Leur syndicat appelle à un sit-in
**Les postiers reviennent
à la charge**

Page 4



Retard accusé dans les travaux de la section Akbou-Seddouk

**Vive colère du ministre
des Travaux publics**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3363 - Dimanche 14 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou
**47 écoles
primaires fermées
pour manque d'élèves**

Page 24



Hamid Grine l'a annoncé à la radio

**La nouvelle loi sur la publicité
bientôt soumise au gouvernement**

Page 3

**Les choses
sérieuses
commencent**

Par Mohamed Habili

A la réunion de la ronflante Coordination nationale pour la transition et les libertés démocratiques (CNTLD) qui vient de se tenir au siège du RCD, il y avait moins de monde que lors de la rencontre du Mazafran de juin dernier. Dans le nombre de ceux qui étaient présents à celle-ci mais absents à celle-là, il convient peut-être de distinguer entre ceux qui ont été invités par les organisateurs mais qui ont décliné l'invitation et ceux qui auraient aimé être invités mais qui ne l'ont pas été. Quelle meilleure preuve que le comité de suivi, dont la création était censée être l'objet de la deuxième rencontre, existait déjà, et cela dès avant la première rencontre ? Celui que ça amuserait de savoir qui a choisi délibérément de ne pas se rendre au siège du RCD et qui par contre n'aurait pas mieux demandé que de s'y rendre mais dont on n'a pas voulu n'aurait qu'à mettre en regard l'une de l'autre les listes des participants aux deux réunions. Mention spéciale doit cependant être faite des Aït-Larbi, qui sûrement ont fait l'objet d'une sorte d'exclusive de la part du RCD, ou plutôt de Sadi, alors même qu'on les disait réconciliés avec lui. Par ailleurs, l'absence du FFS, mais aussi celles de Hamrouche et de Ghozali, invités tous trois, ne doivent en réalité rien au hasard, même si évidemment il n'y a aucune raison de penser qu'elles sont concertées.

Suite en page 3

Le virus «hors de contrôle» en Afrique de l'Ouest

L'Algérie est-elle menacée par Ebola ?

**Selon
l'Organisation
des médecins
sans frontières
(MSF),
«l'épidémie du
virus tueur,
Ebola,
progressive
dangerusement
vers les
frontières
algériennes,
notamment du
côté
du Mali où ont
été enregistrés
plusieurs cas de
cette maladie».**

Lire page 2



Ph > D. R.

Ouverture du Festival international de la musique symphonique
**Rayonnement des musiques
algériennes**

Page 13

Inauguration d'un Centre de personnalisation de la puce

**Justice, c'est parti
pour la signature électronique**

Page 5

Le virus «hors de contrôle» en Afrique de l'Ouest

L'Algérie est-elle menacée par Ebola ?

■ Selon l'Organisation des médecins sans frontières (MSF), «l'épidémie du virus tueur, Ebola, progresse dangereusement vers les frontières algériennes, notamment du côté du Mali où ont été enregistrés plusieurs cas de cette maladie».

Par Meriem Benchaouia

L'inquiétude mondiale face à l'épidémie d'Ebola qui se propage en Afrique de l'Ouest grandit. L'avertissement de l'Organisation mondiale de la santé fait froid dans le dos. Selon elle, le virus est «hors de contrôle» et il y a un «réel risque de voir

de nouveaux pays touchés».

L'Algérie risque d'être infestée sachant que les régions du Sud accueillent de plus en plus de réfugiés en provenance des pays subsahariens qui connaissent des conflits et des situations de précarité. Sans parler des immigrants illégaux arrivant des pays frontaliers avec l'Algérie dont certains ont enregistré des cas de fièvre Ebola qui se sont avérés mortels. Selon

l'Organisation des médecins sans frontières (MSF), «l'épidémie du virus tueur, Ebola, progresse dangereusement vers les frontières algériennes, notamment du côté du Mali où ont été enregistrés plusieurs cas de cette maladie». Celle-ci a sévi également en Maurétanie.

L'Algérie est-elle menacée ? La question mérite d'être posée d'autant plus que dans les pays frontaliers avec l'Algérie, le virus ne cesse de s'aggraver avec plus de 4 784 cas depuis le début de l'année et plus de 2 400 morts, selon le dernier bilan annoncé vendredi par l'OMS. A croire les déclarations de certains responsables, l'Algérie est pour le moment indemne de l'épidémie virale «Ebola». Aucun cas, qu'il soit avéré ou suspect, n'a été enregistré jusqu'au jour d'aujourd'hui. Toutes les mesures ont été prises pour faire face à l'avancée sans précédent du virus en Afrique, notamment à l'Ouest. Les pouvoirs publics veulent prendre les devants. Pour l'heure, le ministère de la Santé rassure mais comment savoir si une personne est porteuse du virus Ebola ? Baptiste Ebola en référence à la rivière du même nom qui se situe au Congo où il a été découvert, le



virus est le plus virulent parmi les cinq autres types de cette espèce qui provoque une fièvre hémorragique aboutissant inéluctablement à la mort du sujet atteint. Selon le docteur Derrar Fawzi, responsable scientifique à l'Institut Pasteur d'Alger, «cette maladie incurable présente des symptômes dont les plus frappants sont la fièvre, le vomissement, la diarrhée et le saignement», notamment nasal, oculaire, buccal, intestinal etc. Pour ce responsable, «des mesures urgentes doivent être prises au niveau des aéroports pour éviter le contact avec les personnes en provenance des pays où le virus a été signalé. Une surveillance accrue doit être de mise égale-

ment dans les hôpitaux pour séparer les sujets porteurs ou atteints du virus des personnes saines.» Les mesures de préventions prises, à cet égard, sont la réactivation du dispositif de surveillance qui consiste, poursuit le même responsable, en la mobilisation des équipes sanitaires exerçant au niveau des postes de contrôle sanitaire aux frontières, la sensibilisation et l'information des voyageurs, et la prise en charge immédiate d'éventuels malades en provenance du foyer épidémique. La réactivation du dispositif d'alerte et de prise en charge déjà mis en place au niveau des structures de santé et qui consiste en la mobilisation du personnel de

santé, le recours au stock de sécurité des moyens de protection requis, déjà positionné dans les établissements de santé, et l'observation stricte des mesures de précaution universelles. S'agissant des risques de contamination par Ebola durant la saison du Hadj, le représentant de l'OMS en Arabie saoudite, Hassan al Bacheri, avait affirmé que les risques de contamination par le virus Ebola durant la prochaine saison du Hadj à La Mecque sont «très minimes», rappelant que les autorités saoudiennes ont déjà commencé à interdire les visas aux pèlerins venant des pays touchés par l'épidémie.

M. B.

La Commission de recours tient sa première réunion

Les procédures enfin facilitées aux investisseurs ?

La Commission de recours en matière d'investissements a tenu sa première réunion jeudi dernier. Elle a eu à identifier les problèmes auxquels font face les investisseurs ainsi qu'à leur prise en charge effective afin d'améliorer les procédures en vigueur. Les investisseurs algériens qui font face à des complications dans les procédures ainsi que les embarras des délais et des coûts peuvent s'attendre à des améliorations et à une prise en charge meilleure de leur dossier. C'est du moins ce que laisse comprendre le communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines. La Commission de recours en matière d'investissements installée le 15 juillet 2014 par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a tenu sa première réunion de travail jeudi dernier au siège du ministère. La première réunion de la Commission de recours en matière d'investissements, présidée par le représentant du ministre de l'Industrie et

des Mines, a vu la présence de l'ensemble de ses cinq membres dont deux du ministère des Finances, un du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et un du ministère de la Justice. La réunion a permis à la Commission de se doter de son règlement intérieur avant de passer en revue les premiers dossiers d'investisseurs ayant saisi la Commission au cours des semaines précédentes. Au total, trois dossiers ont été déposés au niveau du secrétariat depuis l'installation de la Commission de recours en matière d'investissements. Le ministre de l'Industrie et des Mines, destinataire du rapport de cette première réunion, a souligné que «la Commission de recours en matière d'investissements a un rôle important dans la mesure où elle est le réceptacle des réclamations des investisseurs et porteurs de projets qui doivent davantage s'en approprier pour en faire un instrument efficace de fluidification des investissements, particulièrement

en matière d'octroi des avantages» avant d'ajouter que «la Commission de recours en matière d'investissements est un des indicateurs qui, par une remontée d'informations du terrain, participe à l'identification des problèmes réels auxquels font face les investisseurs ainsi qu'à leur prise en charge effective afin d'améliorer les procédures en vigueur, la réduction des délais et des coûts au profit des investisseurs». Dans son communiqué le ministère indique, en outre, que la Commission de recours compétente en matière d'investissements a pour mission «de traiter et statuer sur les recours formulés par les investisseurs s'estimant lésés par une administration ou un organisme chargé de la mise en œuvre des dispositions de l'ordonnance relative au développement des investissements au titre du bénéfice des avantages prévus par cette ordonnance». La Commission de recours en matière d'investissements,

indépendamment des cinq membres permanents, est autorisée à solliciter une assistance externe en faisant appel à des experts ou toute autre personne dont la compétence particulière est susceptible d'éclairer les membres de la Commission, explique la même source. Dans les faits, la Commission destinataire des recours adresse une copie du dossier de recours à l'administration ou à l'organisme concerné qui doit fournir ses observations dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception du dossier. La Commission se réunit chaque fois que de besoin avec obligation de statuer dans les trente jours qui suivent l'introduction d'un recours. Dans le cas où la délibération de la Commission fait droit au recours exercé par l'investisseur, sa décision est opposable à l'administration ou à l'organisme à l'encontre duquel le recours a été introduit.

Yasmine Ayadi

Révision de la Constitution L'ANR pour un deuxième round de consultations

L'ALLIANCE nationale démocratique (ANR) a appelé, samedi, à un deuxième round des consultations politiques sur la révision de la Constitution pour associer toutes les parties à l'enrichissement de la loi fondamentale du pays.

Lors d'une conférence de presse animée au terme de la réunion de son bureau national, l'ANR a souligné, par la voix de son secrétaire général, Belkacem Sahli, la nécessité d'un deuxième round des consultations politiques sur la Constitution pour y associer toutes les parties et «garantir la pérennité de la Constitution et concrétiser l'entente».

Les consultations menées jusqu'à présent étaient «réussies», estime M. Sahli, rappelant que les rencontres ont «regroupé les différentes franges sociales et la majorité des formations politiques représentées au Parlement».

Ces consultations devraient être élargies à d'autres parties, en prenant en compte des propositions de l'Instance politique qui a été chargée de la même mission en 2011 et qui était présidée par Abdelkader Bensalah, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, M. Sahli a rappelé que son parti a approuvé 30 amendements et émis des réserves sur deux articles sur un total de 47 proposés à la révision.

L'ANR a soumis 22 propositions d'amendement. Par ailleurs, M. Sahli a révélé l'installation d'une commission parlementaire «politique» composée de députés des partis du Front de libération nationale (FLN) et du Front national algérien (FNA) ainsi que des députés indépendants qui ont récemment rejoint l'alliance. Il a également évoqué la deuxième université d'été que l'Alliance tiendra du 25 au 27 du mois en cours à Alger et qui aura pour invitée d'honneur la Palestine.

Ali B.

Hamid Grine l'a annoncé à la radio

La nouvelle loi sur la publicité bientôt soumise au gouvernement

■ La première mouture des textes de loi sur la publicité et le sondage est prête.

Par Yazid Madi

Le projet de loi sur la publicité sera soumis au gouvernement le mois de décembre prochain. C'est en tout cas ce qu'a annoncé le ministre de la Communication, Hamid Grine, invité de l'émission hebdomadaire «100 % Medias» de la Chaîne III, a affirmé hier que le projet de loi sur la publicité est prêt et sera soumis au gouvernement le mois de décembre prochain. «La première mouture des textes de loi sur la publicité et le sondage est prête. La signature de ces lois est prévue au cours du mois de décembre 2014», précisa le ministre. Evoquant les problèmes de la radiodiffusion en Algérie, le ministre a affiché sa détermination à régler ce problème afin de permettre une meilleure diffusion des programmes radiophoniques aussi bien au niveau national que territorial.

«Lors de ma visite à Béchar et à Adrar, j'ai constaté beaucoup de dysfonctionnements dans la radiodiffusion. Les radios des pays limitrophes émettent chez nous tandis que nos programmes n'arrivent pas à dépasser les frontières», a indiqué Grine, en soulignant la nécessité de revoir le plan national de la radiodiffusion sur les plans national et territorial pour régler les problèmes que connaît la radiodiffusion.

Grine a réaffirmé, encore une fois que la priorité actuelle du ministère de la Communication est la «professionnalisation et la modernisation de la presse».

Bientôt deux journaux électroniques pour le Sud

Par ailleurs, le ministre a annoncé que deux grands journaux électroniques qui s'intéresseront au Grand Sud verront le jour par les quotidiens l'Horizon et El Massaa. «Les deux projets sont presque finalisés, notamment celui d'Horizons qui pourrait être inauguré dès la semaine prochaine», a indiqué Grine, expliquant que c'est un journal électronique Grand-Sud qui doit s'intéresser à 70% aux activités



des populations du Sud. «Le projet est extraordinaire car il va permettre d'avoir une information vraie, réelle et courcée sur le Grand-Sud et ne pas laisser ce territoire de communication à des agences étrangères», a-t-il dit, précisant qu'il a demandé aux responsables de ces journaux de «mettre le paquet en moyens et d'aller au-delà du possible en matière d'information». Il a précisé qu'il s'agit d'une information «courcée et confirmée», signifiant aux responsables de ces journaux qu'ils n'ont d'autres censures que celles de «leur conscience et de la loi».

«Promouvoir l'image de l'Algérie à l'étranger»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé samedi à Alger, la presse nationale des secteurs public et privé à «promouvoir» l'image de l'Algérie à l'étranger. Grine qui était l'invité de la Radio nationale a appelé à «professionnaliser la presse et instaurer la culture du mérite et la culture de l'optimis-

me» car, a-t-il dit, «tout n'est pas noir en Algérie». Il a ainsi émis le «vœu» de voir la presse algérienne jouir d'une vision de marketing pour promouvoir l'image du pays. Le ministre a également annoncé le projet du gouvernement de créer une agence de promotion de l'image de l'Algérie, laquelle (agence) travaillera en coordination avec plusieurs ministères pour «offrir la meilleure image du pays», a indiqué Grine. Il a regretté que «beaucoup de projets et d'acquis soient réalisés par l'Algérie, sans qu'ils ne soient médiatisés et mis en valeur». «Nous disposons d'un modèle social exceptionnel et j'aimerais bien que la presse nationale, qu'elle soit privée ou publique, renvoie l'image de cet acquis à l'extérieur», a-t-il ajouté. «Quel est le pays au monde qui a distribué autant de logements gratuitement ou presque à son peuple», a fait observer Grine, soulignant que «depuis 1999, l'Algérie prône une politique sociale extraordinaire qui devrait être médiatisée et mise en valeur à l'étranger», a-t-il dit. En ce sens, Grine a cité

l'exemple d'un ambassadeur qui lui a confié être venu en Algérie avec des «appréhensions» en raison de ce qu'il lisait dans la presse sur le pays. Ce même diplomate vient d'achever son mandat en Algérie avec une «autre idée, celle d'un pays qui se construit et où il y a la joie de vivre», a-t-il dit. A ce propos, Grine a appelé la presse nationale à ne pas donner une «image destructrice» de l'Algérie, estimant qu'il arrive «qu'une opinion soit construite sur de fausses valeurs et sur une fausse information». Le ministre a également cité le cas du footballeur camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, blessé mortellement par un projectile lancé à partir des gradins du stade de Tizi Ouzou. «Cet incident a porté atteinte à l'image de marque de l'Algérie car on n'a pas que des amis à l'extérieur. Il y a des pays qui n'ont pas notre force de frappe et nos moyens, mais qui sont très dynamiques sur le plan du lobbying et qui font un travail pour désinformer l'opinion mondiale sur ce qui est entrepris en Algérie», a-t-il dit. Y. M.

Thème d'une rencontre à Tipasa

La stratégie de l'information de proximité sous diagnostic

La stratégie de l'information de proximité permettant une communication fiable et en temps réel, a été samedi à Tipasa, le thème d'une rencontre ayant regroupé les chargés de la communication au niveau des daïras, des communes et des directions exécutives de wilaya. Cette rencontre a donné lieu à la présentation du portail électronique de la wilaya de Tipasa, qui a permis au wali, Mustapha Layadhi, d'inciter les préposés locaux à la communication à utiliser les technologies de l'information et de la communica-

tion (TIC), en tant que supports incontournables de la communication. A cet effet, il a exhorté les différents services de la wilaya à se doter de sites Web et à les actualiser périodiquement, en vue de susciter et de maintenir une relation d'interactivité entre les citoyens et la presse, par une meilleure prise en charge de leurs doléances et préoccupations. Le chef de l'exécutif a instruit, également, les chargés de la communication au niveau local à veiller sur la «fluidité» de la circulation de l'information et à faire preuve de «flexibilité»

dans leurs relations avec la presse, en lui facilitant l'accès à l'information, notamment en ce qui concerne les événements exceptionnels, tels que celui de la fièvre aphteuse, ou des questions d'intérêt général, nécessitant la communication de données fiables pour «éviter une interprétation tendancieuse des faits», a-t-il souligné. Le wali a également rappelé la nécessité de mettre les canaux de la communication au service du développement local et de la prise en charge des préoccupations des citoyens. Kamel L.

LA QUESTION DU JOUR

Les choses sérieuses commencent

suite de la page Une

Le fait qu'il y ait moins de monde lors de la deuxième rencontre par rapport à la première donne à penser qu'il y en aura moins encore la prochaine fois, si prochaine fois il y a bien sûr, ce qui n'est guère évident à voir la rapidité avec laquelle se fait la décantation. Il serait assez étonnant que certains des participants ne fassent pas défection avant, peut-être même dans les jours qui viennent, si ce n'est pas plus tôt. D'autres seraient éjectés par le véritable comité de suivi, celui qui n'a pas attendu d'être dûment installé pour expurger la liste des «opposants», puisque c'est ce nom que se sont donné les présents à Mazafran. Si bien que comité de suivi noir et comité de suivi pour la galerie (qu'on ne connaît même pas d'ailleurs, puisque la réunion s'est déroulée à huis clos, ce qui dit assez que les choses sérieuses ont commencé) tendront à se confondre. Au rythme où cela va, le tête-à-tête RCD/FIS, le noyau dur de Mazafran, ne tardera pas à surnager, à se dévoiler plus exactement, et d'abord faute de monde pour servir de couverture. Mais alors, les Benflis, Benbitour, et autres légalistes à courte vue, auront peut-être compris sur quel terrain glissant ils se sont laissés entraîner. Cependant, on ne sait pas ce qui s'est dit au siège du RCD, et pour cause. En fait, on ignore même si la réunion a pris fin. Et s'il y aura une conférence de presse pour informer le public de ses conclusions et projets. Apparemment non, à s'en tenir du moins à certains indices. Les journaux qui ont poussé à la roue se retrouvent sans rien à se mettre sous la dent, presque aussi désorientés que ceux qui se croyaient membres historiques de la CNTLD et qui viennent de s'apercevoir qu'en fait ils en sont exclus. A croire qu'eux aussi ne sont pas de bonne compagnie. Qu'eux aussi sont abandonnés sur le bas-côté. Pas un journaliste aussi non islamiste qu'est réputé islamiste le seul journaliste invité n'a été admis à la concertation. A croire qu'il ne s'en trouvait pas un qui soit seulement digne de faire tapisserie. On n'a même pas cherché à assurer un certain équilibre sur ce plan. La presse sol-disant démocratique, pour-tant complètement engagée aux côtés de ce qu'elle appelle l'opposition, est tenue en suspicion par cette dernière, qui n'a voulu d'aucun représentant d'elle dans la salle des débats.

M. H.

Leur syndicat appelle à un sit-in

Les postiers reviennent à la charge

■ Après de multiples actions de protestation, le Syndicat national autonome des postiers (SNAP) revient à la charge pour dénoncer, cette fois-ci, les pressions et les abus dont sont victimes les syndicalistes.

Par AHCENE HADJAM

Le syndicat des postiers monte au créneau encore une fois, et ce, suite aux doléances non satisfaites. L'organisation syndicale revient donc à la charge en organisant un sit-in devant la tutelle.

Le syndicat a, en effet, décidé d'organiser un sit-in devant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à Alger, et ce, mardi prochain à partir de 10 heures. Dans une déclaration rendue publique, le Snap, qui dénonce «les pratiques abusives de l'administration», tient notamment à s'élever contre «les entraves à l'exercice des libertés syndicales» et «les licenciements abusifs et arbitraires des leaders syndicaux». Tout en réaffirmant «le droit inaliénable des postiers à constituer une organisation syndicale qui puisse défendre réellement leurs intérêts», le Snap appelle toutes les organisations syndicales de défense des droits de l'Homme à le soutenir en participant à cette manifestation pour exiger «la levée de toutes les entraves à l'exercice des libertés syndicales et la réintégration des syndicalistes suspendus ou licenciés». Cette vague de licenciements est sans aucun doute liée aux actions de protestation menées par les postiers qui avaient décidé de se retirer de l'UGTA pour lancer un mouvement syndical autonome. La grève qui avait paralysé le



Ph / Le Jour

secteur à deux reprises durant l'année en cours n'est donc pas restée sans conséquence pour les syndicalistes. Ces derniers peuvent en tout cas se prévaloir d'une représentativité parmi les postiers à faire rougir de colère

l'UGTA. Les deux actions de protestation organisées avaient, en effet, été très suivies par les employés d'Algérie Poste. Pour rappel, le mois de juillet dernier, dans une démarche de soutien et de solidarité à leur collègue

qui avait comparu devant la commission de discipline après sa suspension, les postiers ont observé le jour-même un sit-in devant l'unité postale d'Alger Est. Le syndicat affilié au Syndicat autonome national des

personnels de l'administration publique (Snapap) a qualifié l'attitude de l'administration à l'encontre du concerné d'«acte injuste».

A. H.

Retard accusé dans les travaux de la section Akbou-Seddouk

Vive colère du ministre des Travaux publics

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a menacé l'entreprise Sopta, chargée de réaliser une partie de la pénétrente autoroutière de Béjaïa, de résilier son contrat. Le retard accusé dans les travaux de la section Akbou-Seddouk a provoqué la colère du ministre qui a demandé aussi aux dirigeants du groupement sino-algérien, CRCC-Sopta, de lui fournir un compte rendu sur les difficultés rencontrées sur le terrain et qui seraient à l'origine du retard, a-t-on expliqué. Au niveau de la section Ahnif, le ministre a été sollicité par les expropriés afin d'augmenter le montant des indemnités, répliquant à ceux qui se sentent lésés de «faire un recours auprès de la justice». Abdelkader Kadi a inauguré les travaux des deux plus grands ouvrages d'art, à savoir les tunnels à Sidi-Aïch. Sur place, il a demandé aux entreprises concernées de renforcer le chantier par la main-d'œuvre et d'aller jusqu'à 1 200 ouvriers pour finir rapidement les travaux de ce tunnel de 1 160 mètres linéaires avant le mois de décembre 2016. Il a également ordonné à ce que le rythme des travaux soit plus rapide, comme il a exhorté les domaines à com-

mencer à verser les indemnités aux expropriés dans un délai d'une semaine. Le premier responsable des Travaux publics devait rencontrer les différents intervenants lors d'une séance de travail à l'issue de sa visite. Il y a lieu de noter que le projet

connaît une avancée de 40%. En effet, 40 km de cette pénétrente qui s'étale sur 100 km (86 km dans la wilaya et 14 km dans la wilaya de Bouira) ont été réalisés. Ce projet éminemment structurant avait été réellement lancé en décembre 2013. Il a été

inauguré par le Premier ministre le 27 avril 2013, lors d'une visite très médiatisée. Il va coûter à l'État la bagatelle de 101 milliards de dinars et sa livraison est prévue pour juin 2016. Bien que délai était fixé étant à 36 mois, le Premier ministre, en visite de travail dans la wilaya, a demandé aux dirigeants du groupement sino-algérien, CRCC-Sopta, de réduire cette durée à 30 mois. Le groupement sino-algérien a connu beaucoup de problèmes depuis, à commencer par le manque de terrains susceptibles de recevoir les bases vie et réceptionner le matériel du groupe, puis le retard dans la signature de l'ODS notifié le 12 décembre 2013. Des problèmes techniques n'ont pas manqué de surgir également, tels que le manque d'agrégats (9 millions de tonnes nécessaires), de tout-venant d'oued (6 millions de tonnes nécessaires), 36 000 tonnes de ciment, 22 millions de mètres cubes de remblais, 12 millions de mètres cubes de déblais. Le maître de l'ouvrage, l'Agence nationale des autoroutes (ANA), le groupement sino-algérien et les collectivités locales ont été confrontés ensuite aux problèmes des oppositions des pro-

priétaires terriens ou des villas et maisons concernées par les démolitions au nombre de 120. L'État, qui a mobilisé une enveloppe de près de 900 millions de dinars pour les indemnités, a recensé quelque 1 480 personnes susceptibles d'en bénéficier. Elles seront remboursées dans le cadre de la démolition de leurs maisons ou l'expropriation de leurs terrains. Les quatre experts géomètres désignés ont estimé la superficie concernée par le tracé à 4,7 millions de m², à quelque 20 000 oliviers, 18 000 orangers, 1 400 figuiers, 800 grenadiers, 600 poiriers, etc. En sus des 100 kilomètres à réaliser, on peut ajouter «plus de 30 kilomètres», car il y a aussi des routes secondaires à rétablir, la construction des échangeurs, des rampes, etc. Il y a quelque 60 ouvrages d'art, trois viaducs, un tunnel de 1 160 mètres linéaires au niveau de Sidi-Aïch, trois aires de services (Timezrit, Amalou et Boudjellil). Pour rappel, au 31 juillet 2014, il a été réalisé 31,6 kilomètres sur les 86 km prévus dans la wilaya de Béjaïa et les travaux avancent au fur et à mesure de la libération des emprises, avons-nous appris.

Hocine Cherfa

Pêche

Capture de 30 tonnes de thon rouge par un armateur

UN ARMATEUR d'Ain Témouchent a réussi la capture d'environ 30 tonnes de thon rouge lors de la dernière campagne, a-t-on appris hier auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. Faisant partie de huit armateurs qui ont participé à cette campagne, qui a pris fin le 24 juin dernier, il a enregistré une production d'environ 30 tonnes de thon rouge dans un délai ne dépassant pas un mois, a indiqué Zidi Abdelkader. Cette première participation de la wilaya d'Ain Témouchent, dont la flottille renferme trois thoniers, a été remarquable et augure des lendemains meilleurs dans ce domaine, a-t-il souligné. Deux autres armateurs possédant un thonier chacun ont fait part de leur intention de participer à la prochaine campagne pour améliorer la production de thon rouge, a ajouté Zidi Abdelkader, rappelant que l'Algérie a pêché la totalité de son quota avant la fin de la campagne, prévue le 24 juin par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Les huit armateurs algériens ont pu pêcher tout le quota, fixé par l'ICCAT à 243 tonnes le 12 juin 2014. A rappeler que l'Algérie a demandé, selon la même source, le relèvement de son quota de thon rouge à l'instance internationale.

APS

Inauguration d'un Centre de personnalisation de la puce

Justice, c'est parti pour la signature électronique

■ Installée au siège du ministère de la Justice, cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la facilitation de la délivrance des documents judiciaires et de la modernisation du secteur, a expliqué M. Louh, lors d'un point de presse au terme de la cérémonie d'inauguration.

Le centre permet aux magistrats de signer et de parapher des documents judiciaires à distance via un réseau «hautement sécurisé et authentifié».

Ph/D. R.



Par Ahmed G.

Un Centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique a été inauguré samedi à Alger par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab. Installée au siège du ministère de la Justice, cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la facilitation de la délivrance des documents judiciaires et de la modernisation du secteur, a expliqué M. Louh,

lors d'un point de presse au terme de la cérémonie d'inauguration. Le centre permet aux magistrats de signer et de parapher des documents judiciaires à distance via un réseau «hautement sécurisé et authentifié», a-t-il expliqué. Pour lancer l'opération de la signature électronique, le ministère de la Justice a sélectionné quatre tribunaux pilotes : Tipaza, Ouargla, Sétif et Sidi Bel-Abbès, a précisé M. Louh, ajoutant que le dispositif sera généralisé à compter du «deuxième trimestre 2015». La généralisation de la signature électronique sera



Ph/E. Soraya/J. A.

soutenue par des cycles de formation de haut niveau au profit de l'ensemble des intervenants dans le processus, à commencer par les magistrats, a-t-il dit. Le centre a pour mission d'enrôler les agents du ministère de la Justice, de personnaliser les clés des intervenants tels que les magistrats et greffiers dans le système et d'assurer le contrôle de qualité de la carte électronique contenant la puce pour la signature électronique, selon une communication présentée avant la cérémonie d'inauguration. Le centre est chargé, en outre, de mener des actions de formation et d'assistance aux utilisateurs de la puce pour la

signature électronique, de mettre en place des solutions techniques pour répondre aux besoins des intervenants dans les systèmes et des solutions de sauvegarde pour assurer une sécurité d'archivage, a précisé la même source. Concernant les avantages de la signature électronique dans le domaine de la Justice, la communication évoque, entre autres, la garantie de l'authentification des documents, l'intégrité en matière de cohérence entre les données envoyées et celles réceptionnées, et enfin la confidentialité et la protection contre toute tentative de piratage.

A. G. /APS

15% des malades souffrent de lésions du pied

Le diabétique face au spectre de l'amputation

Quelque 15% de diabétiques souffrent de lésions du pied qui peuvent être à l'origine d'amputations, a indiqué samedi à Alger D' Samir Aouiche, du service de diabétologie du CHU Mustapha-Pacha. S'appuyant sur une étude menée par le service diabétologie du CHU Mustapha-Pacha entre 2004 et 2011, D' Aouiche a précisé que «15,10% des diabétiques ayant séjourné dans ce service souffrent de lésions du pied nécessitant une amputation», rappelant qu'un diabétique est amputé du pied chaque 30 minutes dans le monde. «65% des diabétiques affectés par ces ulcérations n'ont pas reçu de conseils préventifs par le corps médical afin d'éviter de recourir à l'amputa-

tion», a regretté le spécialiste, lors d'une rencontre consacrée à ce thème. Selon D' Aouiche, entre 50 et 80% des diabétiques amputés subissent une amputation du deuxième pied durant les cinq années qui suivent. Outre l'état psychologique du patient suite à une amputation de l'un de ces membres, le spécialiste a mis l'accent sur l'impact socio-économique de la prise en charge des lésions du pied estimée à 900 000 DA/an pour chaque malade. 50% des lits au niveau des services de diabétologie sont occupés par des diabétiques ayant subi une amputation, a-t-il fait rappeler, soulignant la nécessité de prodiguer aux malades des conseils sur le choix de la

chaussure idéale. Pour sa part, la présidente de l'Association algérienne du diabète, P' Zakia Arbouche, a mis en garde contre la progression de cette maladie en Algérie et les complications induites comme l'insuffisance rénale et l'hypertension suite à des dysfonctionnements neurovasculaires occasionnés par le déséquilibre du taux de glycémie dans le sang. Le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhada, a rappelé les campagnes de prévention et de sensibilisation menées par l'association tout au long de l'année. La prochaine campagne aura lieu du 25 septembre au 4 octobre prochain, a-t-il dit.

Yanis G.

Programme d'urgence pour Ghardaïa

Dix salles de lecture publique prévues

Dix salles de lecture publique de proximité seront réalisées, équipées et dotées d'ouvrages, prochainement dans la vallée du M'zab, a révélé samedi à l'APS le directeur de la culture de la wilaya de Ghardaïa. Ces édifices culturels, d'un coût de 200 millions de dinars puisés sur le programme d'urgence, seront réalisés dans les quatre communes de la vallée du M'zab (5 dans la commune de Ghardaïa, 2 pour chacune des communes de Bounoura et El-Atteuf et une

dans la commune de Daya Ben Dahoua), affectées par les derniers événements qu'a connus la région, a expliqué Brahim Baba Addoun. La finalité de ces espaces culturels est de réhabiliter la lecture comme acte fondamental de la vie du citoyen et de permettre aux élèves d'accéder aux livres et de s'habituer à la lecture, a-t-il souligné. Pour le responsable du secteur de la culture à Ghardaïa, cette opération de réalisation de salles de lecture publique de proximité

contribuera à rendre au livre et à la création la place qu'ils méritent sur la scène culturelle locale, et à offrir aussi aux élèves un cadre de révision de leurs cours. Le secteur de la culture compte une bibliothèque principale, douze bibliothèques de lecture publique réparties à travers les treize communes de la wilaya de Ghardaïa, un bibliobus, cinq complexes culturels en cours de réalisation et 384 associations culturelles.

Said C.

Bilan de la sûreté de wilaya de Boumerdès Arrestation de 140 personnes

LES DIFFÉRENTES structures de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont traité, au cours du mois d'août dernier, pas moins de cent onze affaires dans lesquelles sont impliquées cent quarante et une personnes adultes et deux mineurs. Trente et une ont été placées sous mandat de dépôt et cinquante-quatre ont bénéficié de la citation directe et comparaitront ultérieurement en audience. Les délits les plus courants sont les coups et blessures volontaires, au nombre de 59 affaires traitées et l'implication de 90 personnes dont une a été écrouée et 38 autres ont bénéficié de la citation directe, et 21 affaires pour insultes, insanités et propos grossiers contre des personnes. Outre ces derniers, les mêmes services de sécurité ont traité 8 affaires liées au vol sur la voie publique, dans lesquelles sont impliquées 11 personnes adultes, dont 6 reconnues coupables ont été placées sous mandat de dépôt, précise le communiqué.

Saisie de cannabis et de psychotropes

DANS le cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants et le commerce de produits prohibés, les services spécialisés disséminés sur le territoire de la wilaya ont saisi 45,8 g de drogue type résine de cannabis et 74 comprimés de psychotropes. 19 individus ont été interpellés et soumis aux interrogatoires. Parmi ces derniers, 15 pris en flagrant délit ont été mis en détention et 4 ont bénéficié de la citation directe.

Retrait de près de 400 383 permis de conduire

PAR AILLEURS, le bilan des services de la circulation routière indique que les différentes brigades ont saisi 277 permis de conduire pour des infractions liées au code de la route (ligne continue, dépassements dangereux et autres), 106 autres par le dispositif de radar pour excès de vitesse, la mise en fourrière de 23 véhicules notamment de transport de voyageurs et de transport public et 1 296 contraventions pour différentes infractions, stationnement interdit, arrêt dangereux, ajoute le bilan. Quant aux accidents de la circulation, les services ont signalé 23 cas contre 16 au mois de juillet et enregistré 2 morts et 28 blessés.

A. Kichni

Soulignant que c'est un pays «politiquement stable»

Le Royaume-Uni rassure ses investisseurs sur le climat des affaires en Algérie

■ Le document souligne qu'en plus des hydrocarbures «il y a des opportunités (d'investissement) dans tous les domaines, dont la santé publique, l'éducation, les infrastructures, l'agriculture, la vente au détail et le secteur des finances».

Par Salem K./APS

Le ministère britannique des Affaires étrangères a rassuré vendredi les investisseurs britanniques potentiels sur le climat des affaires en Algérie, soulignant que c'est un pays «politiquement stable».

Dans une nouvelle note d'information sur l'Algérie qu'il vient de publier sur son site internet à l'intention des milieux d'affaires, le ministère donne des informations utiles sur plusieurs questions parmi lesquelles la politique, l'économie, la corruption, les droits de l'homme, la menace terroriste, la protection de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur ainsi que le crime organisé.

Le ministère informe, dans sa note, les hommes d'affaires britanniques que «l'Algérie a annon-

cé un nouveau programme d'investissement pour la période 2014-2019, comparable à celui de 2010-2014, pour lequel le gouvernement avait alloué une enveloppe de 285 milliards de dollars».

Le document souligne qu'en plus des hydrocarbures «il y a des opportunités (d'investissement) dans tous les domaines, dont la santé publique, l'éducation, les infrastructures, l'agriculture, la vente au détail et le secteur des finances».

Le Foreign office se réjouit que «les Algériens soient ouverts à l'égard du Royaume-Uni» et se félicite de «l'excellente relation entre les deux pays», mais avertit les entrepreneurs que «faire des affaires en Algérie peut être difficile» notamment «en raison des lenteurs bureaucratiques et de la



rude concurrence». A ceux, parmi les investisseurs potentiels qui s'interrogeraient sur la question de la corruption, le ministère informe que «les appels d'offres du gouvernement algérien suivent des procédures strictes pour réduire le risque de pots-de-vin dans l'attribution des contrats».

Il a souligné, dans ce sens, que «de nombreuses entreprises britanniques font état d'opéra-

tions commerciales réussies avec l'Algérie, loin de toute pratique de corruption». La note d'information rappelle, par ailleurs, que l'Algérie a adhéré aux sept grandes conventions des Nations unies sur les droits de l'homme et les huit conventions de l'OIT (Organisation internationale du travail) en la matière. Concernant les risques sécuritaires pour les entreprises, le ministère britannique des

Affaires étrangères rassure que «les entreprises étrangères n'ont pas été une cible significative du terrorisme», ajoutant que «les entreprises du secteur du pétrole et du gaz opérant dans le Sud sont bien protégées par les forces de sécurité algériennes». Le Foreign office avertit, néanmoins, qu'il y a une menace terroriste dans certaines régions de l'Algérie, notamment les zones frontalières du sud et de l'est», tout en précisant qu'il n'y a pas de menaces spécifiques contre les compagnies étrangères provenant du crime organisé.

Le document souligne, enfin, qu'en matière de protection de la propriété intellectuelle, la loi algérienne s'inspire des instruments internationaux en vigueur.

S. K./APS

Obligations

Londres va procéder à une émission en monnaie chinoise

Le gouvernement britannique va émettre pour la première fois, dans les semaines à venir, des obligations libellées en yuan, a annoncé vendredi le Trésor britannique.

«Le gouvernement accomplit cette démarche en tenant compte du rôle de plus en plus important joué par le renminbi (le nom officiel de la devise chinoise) sur les marchés économiques et financiers mondiaux, qui pourrait peut-être l'amener à devenir une monnaie de réserve», a expliqué le ministère des Finances dans un communiqué. Cette émission sera



réalisée par la Banque d'Angleterre au nom du Trésor bri-

tannique, qui n'a pas précisé ni le montant ni l'échéance des obligations qui seront mises sur le marché. «L'émission devrait être lancée dans les semaines et mois à venir, en fonction des conditions du marché», a précisé le Trésor qui s'attend «à une forte demande, au vu de la crédibilité du gouvernement britannique en tant qu'emprunteur». Il s'agit de la toute première émission obligataire libellée en monnaie chinoise lancée par un Etat non chinois à l'étranger, selon la même source. Les fonds dégagés abonderont des réserves de l'Etat britannique intégrant des

devises étrangères, de l'or et des bons de tirage spéciaux du FMI. Les recettes de ces obligations «devraient être investies sur le marché du renminbi à l'étranger», a ajouté le Trésor.

A la City de Londres, ont déjà lieu quelque 60% des échanges en yuans réalisés en dehors de la Chine. Depuis un accord récent, les investisseurs siégeant à Londres peuvent investir directement en yuans en Chine alors qu'ils devaient jusqu'à présent passer par l'intermédiaire de sociétés à Hong Kong.

O. B.

Marché européen

L'euro termine la semaine en hausse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en hausse face au dollar vendredi, dans l'attente de l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) la semaine prochaine, tandis que la livre sterling restait sous pression à six jours du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse. La monnaie européenne valait 1,2955 dollar vendredi, en début de soirée, contre 1,2925 dollar jeudi soir. Elle progressait également face à la monnaie nipponne, à 138,96 yens contre 138,44 yens jeudi soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 107,26 yens contre 107,11 yens.

Le billet vert avait atteint 107,39 yens, un nouveau plus haut depuis six ans. Le marché faisait peu de cas vendredi de la progression des ventes de détail aux Etats-Unis, qui ont rebondi de 0,6% en août, conformément aux attentes des analystes, et de la hausse plus forte que prévu du moral des ménages selon l'Université du Michigan. Les investisseurs se

tournaient déjà vers la réunion du comité de politique monétaire (FOMC) de la Fed la semaine prochaine, alors que les spéculations sur un prochain resserrement de la politique monétaire américaine vont bon train.

Le billet vert avait été pénalisé jeudi par les derniers chiffres de l'emploi américain, qui ont révélé une hausse inattendue des nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis la semaine dernière. L'euro bénéficiait de cette faiblesse, tout en continuant à évoluer dans des marges étroites après sa chute provoquée par l'annonce, la semaine dernière, des nouvelles mesures de la Banque centrale européenne (BCE) destinées à stimuler la croissance dans la zone euro et à lutter contre la déflation qui menace la région.

De son côté, la livre sterling repartait en baisse vendredi après avoir rebondi jeudi suite à la publication d'un sondage montrant

une nette avancée du camp du non à quelques jours du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse le 18 septembre. Elle reculait face à l'euro à 79,78 pence pour un euro, ainsi que face au billet vert à 1,6239 dollar pour une livre.

La devise suisse était stable face à la monnaie unique européenne à 1,2098 franc suisse pour un euro, et montait légèrement face au dollar à 0,9338 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1351 yuans pour un dollar, contre 6,1303 yuans jeudi. Enfin, la monnaie russe a atteint vendredi un nouveau record de faiblesse face au dollar après l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions occidentales, le billet vert étant monté jusqu'à 37,93 roubles, du jamais vu jusqu'à présent. L'or a terminé à 1 231,50 dollars l'once au fixing du soir, contre 1 241,25 dollars jeudi soir.

Ali O.

Pétrole

Les cours du pétrole ont fini en baisse

LES COURS du pétrole ont terminé en baisse vendredi à New York, ne parvenant pas à rebondir après une chute quasi ininterrompue des cours depuis fin août, attribuable notamment à l'abondance de l'offre et la faiblesse de la demande. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre a cédé 56 cents, à 92,27 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le nouveau recul des prix de l'or noir coté aux Etats-Unis, après une baisse en séance à des plus bas depuis mai 2013 la veille, n'a rien d'étonnant, selon les analystes, en dépit des risques géopolitiques persistants. «Il s'agit tout simplement d'une question d'offre et de demande», a commenté Oliver Sloup, courtier chez iTrader. «Les Etats-Unis sont littéralement en train de se noyer sous l'afflux de pétrole et la demande ne suit pas», a-t-il poursuivi.

Mahi T.

Tamanrasset

Ouverture de trois nouvelles cantines scolaires

■ Avec l'ouverture de ces nouvelles structures, le nombre de bénéficiaires de prestations des cantines scolaires s'élèvera à plus de 15 200 élèves, ont indiqué les responsables du secteur.

Par Kader T.

Trois nouvelles cantines scolaires ont été ouvertes en cette saison scolaire 2014-2015 dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris des responsables du secteur de l'Education. Ces nouvelles structures de restauration scolaire permettent non seulement d'améliorer les conditions de prise en charge des élèves, mais également d'assurer de meilleures conditions de scolarisation, notamment à travers les zones enclavées de cette wilaya dans le Grand Sud du pays, a

indiqué la même source. Il s'agit de la mise en exploitation de trois cantines scolaires de type demi-pensionnat, d'une capacité de 200 repas/jour chacune, qui ont été ouvertes dans des établissements éducatifs de la ville de Tamanrasset, outre l'ouverture d'une structure similaire d'une capacité de 20 repas/jour dans la localité d'Ingar (daïra de Ain-Salah), a-t-on précisé. Avec l'ouverture de ces nouvelles structures, le nombre de bénéficiaires de prestations des cantines scolaires s'élèvera à plus de 15 200 élèves, ont indiqué les respon-



Ph : DF

sables du secteur. Dans le même cadre de la solidarité scolaire, un montant de 51 millions dinars a été consacré durant cette rentrée à la prime de solidarité (3 000 DA) en faveur de 17 000 scolarisés issus de familles nécessiteuses. La direction de l'action sociale de la wilaya de

Tamanrasset a réservé, pour sa part, une enveloppe de l'ordre de 14 millions dinars pour l'acquisition de 6 000 trousseaux scolaires qui ont été distribués aux élèves nécessiteux des communes de la wilaya.

K. T./APS

Aïn Defla

Reprise timide de l'activité au niveau des marchés de bétail

Les marchés de bétail de la wilaya de Aïn Defla ont repris timidement leur activité vendredi, après leur fermeture durant un mois consécutivement à l'apparition de la fièvre aphteuse chez les bovins. La réouverture des marchés de bétail, qui fait suite aux directives du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a été favorablement accueillie par les propriétaires de bétail au niveau du marché de Aïn Defla, à quelques semaines de l'Aïd el Adha. Une attitude «prudente» était toutefois perceptible chez ces

derniers au regard du peu d'engouement de la part des citoyens aux faibles revenus compte tenu des prix hors de portée. Nombre de propriétaires de bétail rencontrés étaient unanimes quant au fait que cette situation était prévisible compte tenu de la durée de fermeture des marchés, consécutivement à l'apparition de la fièvre aphteuse chez les bovins. Relevant que les prix pratiqués étaient «très élevés» en ce premier jour de réouverture du marché de bétail, les citoyens rencontrés tablent sur une baisse

des prix durant les derniers jours précédant l'Aïd pour procéder à l'achat du mouton. Ils espèrent que les éleveurs ne recourront pas au prétexte de la fermeture des marchés – (qui les a empêchés de s'adonner à leur activité pendant un temps relativement long leur causant un manque à gagner) – pour augmenter les prix. D'aucuns sont persuadés que cette situation du «wait and see» (attendre pour voir) disparaîtra au fil des jours une fois que le marché aura atteint sa vitesse de croisière.

Un mort et 14 blessés dans des accidents de la route

Une personne a trouvé la mort et 14 autres ont été blessées jeudi soir à Aïn Defla suite à 3

accidents de la circulation routière survenus sur divers axes routiers de la wilaya, a-t-on appris vendredi auprès de la direction de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur la RN 18 au lieu-dit «douar Bourouna», dans la commune de Aïn Soltane, lorsqu'un camion est entré en collision avec deux véhicules légers, causant la mort d'un enfant de 10 ans et des blessures à deux personnes, a indiqué la même source. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Khémis Miliana, a précisé la même source. Le second accident s'est produit au niveau de la RN 4, au carrefour «Slamnia», lorsqu'un véhicule utilitaire est entré en collision avec un véhicule touristique roulant en sens inverse, causant des fractures graves à six passagers, a souligné la même source. Les personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Aïn Defla. Le troisième accident s'est produit sur la RN 4 au lieu-dit «Médiouna», dans la commune

de Rouina, lorsqu'un camion a percuté deux véhicules utilitaires, causant des blessures à 4 personnes, a-t-on noté de même source. Les personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Sidi Bouabida. Une enquête a été ouverte par les services compétents en vue de déterminer les causes et circonstances de cet accident, a-t-on précisé. Au moins 57 accidents de la route ont fait 5 morts et 67 blessés depuis le début du mois en cours, a-t-on relevé.

de Rouina, lorsqu'un camion a percuté deux véhicules utilitaires, causant des blessures à 4 personnes, a-t-on noté de même source. Les personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Sidi Bouabida. Une enquête a été ouverte par les services compétents en vue de déterminer les causes et circonstances de cet accident, a-t-on précisé. Au moins 57 accidents de la route ont fait 5 morts et 67 blessés depuis le début du mois en cours, a-t-on relevé.

Ain Témouchent Des livres scolaires gratuits pour 37 000 élèves

PLUS de 37 000 élèves démunis de la wilaya d'Ain Témouchent bénéficieront de la gratuité du livre scolaire au titre de l'année scolaire en cours, a indiqué le directeur de l'éducation, Yahia Bechelaghem. A cela s'ajoutent les élèves de première année primaire au nombre de 8 000, 4 525 élèves des classes préparatoires et plus de 5 000 élèves, dont les parents travaillent au secteur de l'Education, a-t-il signalé. Le livre scolaire, dont la distribution a débuté au mois d'avril écoulé selon le directeur de l'éducation, est disponible au niveau de l'ensemble des établissements scolaires.

A.N.

Souk Ahras

Plus de 16 000 personnes attendues en cours d'alphabétisation

Plus de 16 040 apprenants, dont 8 000 nouveaux inscrits, rejoindront en octobre prochain les classes d'alphabétisation ouvertes dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Khemissi Zerdani.

L'efficacité des cours d'alphabétisation et l'assiduité des élèves qui s'y inscrivent est «avérée», selon ce responsable qui a affirmé, à l'appui de son postulat, que dans la wilaya de Souk Ahras le nombre d'analphabètes qui était de 112 000 adultes à fin 2003 n'est plus aujourd'hui que de 83

000 personnes. Les activités de l'annexe de Souk Ahras de l'ONAEA ont été étendues dans plusieurs communes enclavées, à l'instar de Sidi-Fradj, Ouled Moumene, Ouled Driss, Kheddara, Heddada et Ain Zana, où le taux d'analphabétisme est «particulièrement important», selon le même responsable.

L'engouement de la gent féminine pour les cours d'alphabétisation est «beaucoup plus marqué» que chez les hommes, a encore fait savoir M. Zerdani, précisant que les femmes représentent 97% des effectifs inscrits.

Hadj A.

Illizi Réalisation de trois bureaux de poste

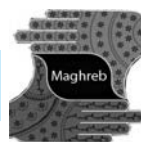
PLUSIEURS opérations ont été retenues dans la wilaya d'Illizi pour améliorer les prestations du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale du secteur. Ainsi, une enveloppe de 590 millions DA a été réservée à la création de trois bureaux postaux à travers le territoire de la wilaya, a précisé le directeur des PTIC, Slimane Aouali. Il s'agit de la réalisation d'un bureau de poste dans la commune de In-Amenas, pour un montant de 80 millions DA, au titre du Fonds de développement des régions du sud (FDRS) et d'une autre structure similaire au niveau de la cité «Belbachir», pour un financement de 10 millions DA, retenu dans le cadre du Plan communal de développement (PCD), a-t-il déclaré.

Le cité «Ain El-Kours», au chef lieu également, sera dotée d'un bureau de poste pour un coût de 500 millions DA, dégagé sur le budget de wilaya, selon le même responsable.

Ce programme prévoit aussi la réalisation de deux raccordements en fibre optique dans la localité de «Tmadjart» sur la RN-3, pour un montant estimé à plus de 70 millions DA, retenu au titre du programme de développement des régions du Sud (FDRS), outre un raccordement «important» reliant la commune de Bordj Omar Driss et Illizi via la localité de «Amguid» (wilaya de Tamanrasset), pour un cout de 400 millions DA, a-t-il fait savoir.

Les travaux sont également en cours de réalisation pour la mise en place d'un autre raccordement entre Illizi et Oued-Samen, où cette liaison s'étendra prochainement vers la commune de Bordj Omar Driss, en vue de désenclaver les localités reculées dans la région, a indiqué M. Aouali. Le même responsable, a ajouté que deux centres téléphoniques, parmi 11 installations programmées permettant l'accès aux services «MSAN» (noeud d'accès multiservices), ont été mis en service récemment au chef-lieu de wilaya. Cette nouvelle technologie sera généralisée prochainement en faveur des communes de Djanet et In-Aménas, a-t-il dit. Ces projets permettront, outre l'amélioration de la qualité des prestations de la poste et des TIC, le désenclavement des zones lointaines, a-t-il souligné.

Fahem D.



Sahara occidental

Les autorités marocaines expulsent une délégation basque

La délégation, qui représente l'organisation de ASCABINA, est composée de Ane Lasa Garmendia Joxe Ramon Zapirain. Le Maroc a expulsé depuis avril dernier plus de 40 observateurs internationaux des territoires occupés du Sahara occidental en provenance de plusieurs pays dont l'Espagne et la France.

Par Zaid H./Agence



Policiers marocains en civil contrôlant des Espagnols avant expulsion

Les autorités d'occupation marocaines ont procédé jeudi à l'expulsion d'une délégation des pays basques (Espagne) des droits de l'homme de Dakhla occupée vers la ville marocaine d'Agadir.

«Nous étions informés par les autorités marocaines que nous sommes des *persona non grata*», a déclaré un membre de la délégation après l'expulsion.

La délégation avait l'intention de tenir une plusieurs rencontres avec les militants et les défenseurs sahraouis des droits de l'homme portant sur les violations graves des droits de l'homme perpétrées par les autorités d'occupation marocaines contre les citoyens sahraouis.

Les membres de la délégation ont visité la ville occupée de Boujdour, où ils ont été informés des pratiques marocaines contre les civils sahraouis et de l'état de siège imposé sur le Sahara occidental occupé.

La délégation, qui représente l'organisation de ASCABINA, est composée de Ane Lasa

Garmendia Joxe Ramon Zapirain. Le Maroc a expulsé depuis avril dernier plus de 40 observateurs internationaux des territoires occupés du Sahara occidental en provenance de plusieurs pays dont l'Espagne, la France, le Canada et la Norvège, rappelle-t-on.

Z. H./Agence

Libye

Le rapport accablant de l'ONU sur les droits de l'homme

Le rapport de la mission de l'ONU à Tripoli (UNSMIL) et du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme évoque des «bombardements aveugles», y compris contre des hôpitaux, des enlèvements de civils, des tortures et des assassinats. Il relève que des femmes, des enfants et des étrangers, ont été victimes de ces abus entre la mi-mai et fin août, période couverte par le rapport. Les combattants «semblent ne tenir aucun compte de l'impact probable de leur action» et manquent de formation et de discipline, rapporte l'AFP. «Des dizaines de civils auraient été enlevés à Tripoli et Benghazi uniquement pour leur appartenance supposée ou réelle à des tribus, à des familles ou pour leur religion et sont toujours portés disparus», indique le rapport. Il appelle les parties en conflit à faire de «la protection des civils une priorité» et à «s'engager dans un dialogue politique inclusif pour construire un État fondé sur le respect des droits de l'Homme, la démocratie et la primauté du droit».

Affrontements quasi quotidiens

Tripoli a connu ces dernières semaines de violents combats entre miliciens, islamistes pour la plupart, et nationalistes, pour le contrôle de l'aéroport.

À Benghazi, grande ville de l'Est, des affrontements quasi quotidiens opposent les forces du général dissident Khalifa Haftar à des combattants, dont certains appartiennent à la frange jihadiste d'Ansar Asharia. «Tous les groupes armés doivent s'abstenir de violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire et en particulier de tous les actes pouvant constituer des crimes de guerre, y compris

les bombardements aveugles, les assassinats, les enlèvements, les tortures et les destructions de biens», souligne le rapport. «Les dirigeants politiques ou militaires peuvent être tenus pénalement responsables, non seulement pour avoir ordonné de commettre des crimes, mais aussi pour ne pas les avoir arrêtés», avertissent les deux agences de l'ONU. Elles estiment à 100 000 le nombre de Libyens déplacés par les combats et à 150 000 personnes ceux qui ont quitté le pays, dont de nombreux travailleurs étrangers, entre la mi-mai et fin août. Les migrants sont particulièrement exposés aux violences, relève le rapport, évoquant aussi le harcèlement continu et les attaques contre les journalistes par toutes les parties en conflit, dont des restrictions de mouvement, la confiscation du matériel, des enlèvements et des assassinats.

La Libye accuse le Soudan

Un avion soudanais de transport militaire à destination de l'aéroport de Tripoli-Matiga s'est arrêté dans l'oasis de Koufra, dans le désert libyen près de la frontière soudanaise, pour se réapprovisionner en carburant, indique l'exécutif libyen dans un communiqué. «Cette action de l'État soudanais viole la souveraineté de l'État de Libye et interfère dans ses affaires», ajoute la même source, notant que l'attaché militaire soudanais a été sommé de quitter le pays. Des munitions ont été retrouvées à l'intérieur de cet avion lors d'une inspection à l'aéroport de Koufra, précise le gouvernement libyen. La Libye est le théâtre d'affrontements entre l'armée et plusieurs milices et groupes armés qui contrôlent Tripoli et l'aéroport de Matiga, contraignant le gouvernement à se replier sur Tobrouk dans l'extrême-est du pays. Samira Y.

226 prisonniers pakistanais libérés pour des raisons sécuritaires

LE GOUVERNEMENT libyen a libéré 226 prisonniers pakistanais, alors que le gouvernement pakistanais poursuit l'évacuation de ses ressortissants en Libye, en raison de l'insécurité dans le pays, ont indiqué des sources officielles vendredi.

Selon le ministère pakistanais des Affaires étrangères, environ 25 ressortissants sont toujours détenus dans les prisons libyennes.

Islamabad a évacué par avion 1 727 de ses ressortissants depuis la Libye en août dernier, et le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'environ 1 800 Pakistanais sont toujours en attente d'évacuation et qu'ils étaient actuellement installés dans des camps de secours opérés par l'ambassade du Pakistan à Tripoli.

Des vols fréquents sont prévus la semaine prochaine afin de s'assurer que les Pakistanais qui sont toujours dans le pays soient rapatriés au plus tôt, a indiqué le ministère dans une déclaration.

Depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, des affrontements sanglants opposent des milices rivales en Libye. Le conflit fait rage à Tripoli, mais touche également d'autres grandes villes comme Benghazi, Gharyan et Zaouïa.

Mehdi O.

Tunisie

Le nombre d'habitants atteint 11 millions

LA TUNISIE compte près de 11 millions d'habitants, indiquent les résultats préliminaires du recensement publiés vendredi. «Il y a 10 982 754 habitants en Tunisie» en 2014, contre plus de 9,9 millions en 2004, a déclaré le directeur de l'Institut national de la statistique (INS), Hédi Saïdi, lors d'une conférence de presse, notant que «pour la première fois, il y a plus de femmes que d'hommes». «La Tunisie compte désormais 50,2% de femmes», a-t-il précisé. Le recensement a été effectué «sur le principe de la résidence» et ces chiffres englobent donc les étrangers résidant en Tunisie depuis au moins six mois, selon Lotfi Hrizi, directeur du recensement. Les Tunisiens résidant à l'étranger n'ont pas été comptabilisés. Le secrétaire d'Etat au développement et à la coopération internationale, Noureddine Zekri, a salué «la réussite» du recensement, qui s'est tenu comme prévu en 2014 malgré «des conditions pas faciles» en raison de «difficultés sécuritaires». La Tunisie organise depuis 1984 un recensement tous les dix ans. Les résultats définitifs et détaillés du dernier, le sixième depuis l'indépendance du pays en 1956, doivent être publiés fin 2015. Le coût du recensement mené en avril et mai 2014 «ne dépassera pas les 34 millions de dinars», soit près de 14 millions d'euros, selon le directeur de l'INS.

Mauritanie

Création d'un comité national de lutte contre la corruption

LE GOUVERNEMENT

mauritanien a annoncé jeudi soir la création d'un Comité national de lutte contre la corruption et la gabegie. Celui-ci sera formé de 15 membres, parmi lesquels 5 acteurs issus de l'administration publique, 5 de la société civile et 5 personnalités provenant du secteur privé. Le nouveau comité aura pour mission «de veiller au suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et prendre des mesures propres à son application», selon Sidi Ould Tah, ministre des Affaires économiques et du Développement. Il y a deux semaines, le gouvernement avait annoncé l'adoption d'une Stratégie nationale de lutte contre la corruption en vue d'éliminer un fléau persistant en dépit des efforts de démocratisation de la vie politique. Un chantier titanesque dans un environnement marqué par un affaissement poussé de toutes les valeurs républicaines citoyennes. R.M.



«Guerre contre l'Etat Islamique»

Kerry au Caire pour constituer une coalition internationale

■ Le secrétaire d'Etat américain John Kerry poursuivait samedi en Egypte son marathon diplomatique pour bâtir une coalition internationale contre l'Etat islamique (EI), un groupe extrémiste sunnite contre lequel Washington s'est déclaré «en guerre».

Par Ali O.

Les efforts internationaux visant, selon la terminologie américaine, à «affaiblir» puis à «détruire» l'EI, se sont multipliés cette semaine : le président français François Hollande était en Irak vendredi et John Kerry a enchaîné depuis mercredi des visites à Baghdad, Amman, Jeddah, en Arabie Saoudite et Ankara, avant d'arriver samedi au Caire. Il y a rencontré le président Abdel Fattah Sissi et le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al-Arabi. Washington voudrait qu'en Egypte «les institutions religieuses se prononcent contre l'EI et en parlent dans leurs sermons du vendredi», dans les mosquées, a expliqué un diplomate américain. Ce responsable du département d'Etat a aussi donné écho aux «inquiétudes (des Égyptiens) face aux jihadistes étrangers» combattant en Syrie en Irak, l'un des dossiers brûlants de l'Assemblée générale des Nations unies dans dix jours. Kerry doit en outre parler avec ses hôtes du cessez-le-feu entre Israël et les groupes armés palestiniens de Ghaza, obtenu par Le Caire, de la Libye et de l'épineux dossier des droits de l'homme en Egypte. Sur les droits de l'homme, «il n'y a pas eu beaucoup de progrès récents», a critiqué un diplomate américain, réclamant une nouvelle fois la libération de journalistes de la télévision du Qatar Al-Jazeera.



Ph. > D. R.

Les Etats-Unis ont un dilemme avec l'Egypte depuis la chute de Hosni Moubarak en 2011 suivie du renversement en 2013 de son successeur islamiste Mohamed Morsi: Washington exprime régulièrement son «effroi» sur le bilan des droits de l'homme, mais défend aussi son alliance militaire avec cette pièce maîtresse de la diplomatie américaine dans le monde arabe depuis 35 ans. Dans son offensive diplomatique pour bâtir une alliance mondiale contre l'EI, John Kerry avait obtenu jeudi à Jeddah l'enga-

gement, y compris éventuellement militaire, de dix pays arabes, dont l'Arabie Saoudite et l'Egypte. Il a été moins productif à Ankara vendredi. Il a tenté de convaincre la Turquie de participer activement à cette coalition mais Ankara refuse de prendre part à des opérations armées en Irak et en Syrie, redoutant de mettre en péril la vie des 49 ressortissants retenus par les jihadistes dans le nord de l'Irak. Dans cette «guerre» contre l'EI, comme l'a reformulé vendredi la Maison-Blanche, le général à la retraite John Allen, homme-clé des guerres en Irak et en Afghanistan,

est le nouveau coordonnateur de la future coalition. Kerry est attendu samedi soir à Paris où il participera lundi à une conférence sur l'Irak et la lutte contre l'EI. L'Iran, allié de Baghdad et ennemi de l'EI, n'a pour l'instant pas été invité. Et John Kerry s'y est dit opposé, en raison de l'implication militaire de Téhéran aux côtés du régime de Damas. L'Iran a répliqué en accusant les Etats-Unis de «violier la souveraineté des Etats, sous prétexte de lutter contre le terrorisme». Cette conférence de Paris, avec une vingtaine de pays attendus, «va permettre à chacun d'être

beaucoup plus précis sur ce qu'il peut ou veut faire», selon un diplomate. Mais «on ne va pas dire qui va frapper, où et à quel moment», a-t-il prévenu. Pour préparer cette réunion, le président Hollande était vendredi en Irak, qu'il a promis d'aider «encore davantage militairement». La France fournit depuis août des armes aux forces kurdes qui se battent contre l'EI. Hollande s'est en outre rendu à Erbil, capitale du Kurdistan, où il a rencontré des chrétiens déplacés. Des centaines de milliers de personnes ont fui début août vers cette région autonome du nord de l'Irak face à l'avancée des jihadistes. Le président américain Barack Obama avait exposé le 10 septembre sa stratégie pour «affaiblir et, à terme, détruire» l'EI. Il avait annoncé une extension de la campagne aérienne en Irak et de possibles frappes en Syrie voisine. L'EI a pris de larges pans de territoires de ces deux pays, y proclamant un «califat». Au total, 1 600 militaires américains seront déployés en Irak pour appuyer les forces armées irakiennes, en termes d'équipements, de formation et de renseignements. Obama s'est aussi engagé à doper l'aide militaire aux rebelles syriens modérés qui combattent à la fois le régime syrien et l'EI. La «guerre» contre l'EI est un tournant pour le président Obama, élu fin 2008 sur sa volonté de tourner la page d'une décennie de guerres en Irak et en Afghanistan. A. O.



Points chauds

Pouvoir

Par Fouzia Mahmoudi

Si certains médias et politiques français se demandaient occasionnellement si le FN serait capable de gouverner au cas où les Français lui accorderaient le pouvoir, cette question est devenue aujourd'hui récurrente et même urgente. Car alors que de nombreux sondages placent Marine Le Pen en tête de la présidentielle de 2017, les questions pratiques quant à une éventuelle gouvernance se font désormais pressantes. Car si Marine Le Pen plaît et séduit, elle est loin de posséder un réseau étendu d'élus ou de personnalités compétentes capables de diriger la France. D'ailleurs, la présidente du FN n'a jamais dénié devoir mettre en place une coalition, avec la droite, pour être en mesure si cela devenait nécessaire de gouverner. Surtout, les Français eux-mêmes dans leur majorité estiment que la pratique du pouvoir reste pour le moment chimérique pour le FN. En effet, 65 % des Français considèrent que le Front national n'a pas la capacité de gouverner la France quand 35 % pensent au contraire que le parti de Marine Le Pen en est capable, selon un sondage publié cette semaine. À la question «le Front national est-il selon vous un parti qui a la capacité de gouverner la France ?», 65 % des personnes interrogées répondent «non» et 35 % «oui». Si 16 % des sympathisants de gauche estiment que le FN peut gouverner la France, 54 % des sympathisants de droite sont de cet avis. Parmi ces derniers, moins d'un quart des sympathisants UMP (23 %) le partagent. L'enquête montre par ailleurs une progression de l'adhésion aux idées du Front national. 68 % des personnes interrogées se prononcent pour la suppression du regroupement familial en matière d'immigration, une hausse de 24 points par rapport à un autre sondage publié en mars 2011. 67 % veulent réserver les aides sociales et les allocations familiales aux seuls Français (+ 27 points) et 65 %, rétablir le contrôle aux frontières intérieures de l'Europe (+ 19). 31 % des personnes interrogées sont favorables à une sortie de l'Union européenne (+ 14 points) et 28 %, à une sortie de la zone euro et au retour au franc (+ 11). Le FN a ainsi jusqu'en 2017 pour tenter de redresser la situation et pour se constituer une coalition crédible et solide à même de gouverner si les Français lui en accordaient le pouvoir. F. M.

Russie

Kiev accuse Poutine de vouloir «éliminer» l'Ukraine

Kiev a dit samedi avoir repoussé un assaut rebelle contre l'aéroport de Donetsk dans l'Est séparatiste prorusse, en dépit de la trêve, et le Premier ministre a accusé Vladimir Poutine de vouloir «éliminer» l'Ukraine. Cet assaut visant un lieu stratégique constitue l'une des plus importantes violations du cessez-le-feu, scellé il y a huit jours entre Kiev et les rebelles prorusse pour mettre fin au conflit de cinq mois qui a fait plus de 2 700 morts. Un soldat a été tué au cours des dernières 24 heures dans l'Est, portant à six le nombre de morts dans les rangs ukrainiens depuis le début de la trêve, a indiqué le porte-parole militaire ukrainien Andrii Lyssenko. Entre-temps, un convoi humanitaire russe est arrivé samedi matin dans le bastion rebelle de Lougansk, selon les agences russes. Même si l'envoi d'aide humanitaire aux régions orientales ukrainiennes est prévu dans l'accord du cessez-le-feu signé avec la participation de la Russie et de l'OSCE, ces convois russes en zones séparatistes constituent un élément de pression sur l'Ukraine. Fin août, Kiev avait qualifié d'«intervention directe» russe l'entrée en territoire ukrainien d'un premier convoi russe similaire sans avoir obtenu le feu vert ukrainien ni celui de la Croix-Rouge. Kiev et les Occidentaux

accusent Moscou d'armer les rebelles et d'avoir envoyé fin août des troupes régulières dans l'est de l'Ukraine, ce que Moscou dément. La crise ukrainienne a provoqué la pire dégradation des relations entre Moscou et les Occidentaux qui, méfiants à l'égard de la trêve fragile, ont appliqué vendredi de nouvelles sanctions économiques contre la Russie, les Américains frappant notamment la principale banque publique Sberbank et les géants énergétiques Gazprom et Lukoil. «De nombreux rebelles soutenus par six chars ont lancé vendredi à 19h30 (16h30 GMT) un assaut contre l'aéroport de Donetsk qui a été héroïquement repoussé par les soldats», a annoncé samedi l'état-major de l'opération ukrainienne dans l'Est. Vers 20h50, les rebelles ont tiré contre les positions des forces ukrainiennes qui contrôlent l'aéroport. Samedi à l'aube, l'aéroport a été l'objet de tirs au lance-roquettes, selon la même source. Des habitants de Donetsk interrogés samedi par l'AFP ont dit avoir entendu des bombardements brefs mais intenses vendredi en provenance du secteur de l'aéroport. Aux abords de ce site stratégique, théâtre d'intenses combats ces derniers mois entre les forces ukrainiennes et les insurgés, les rebelles interrogés par un journa-

liste de l'AFP ont dit qu'il y avait eu des bombardements dans la nuit, mais pas de progression de leur part ni de prise de l'aéroport. A Kiev, le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a souligné qu'il était «prématuré» de parler d'un règlement pacifique en Ukraine. Il a estimé que la destabilisation de l'Est n'était qu'une étape du plan du président russe Vladimir Poutine, qui cherche à «éliminer l'Ukraine en tant qu'Etat indépendant». «Le but final de Vladimir Poutine n'est pas seulement les régions de Donetsk et de Lougansk, il veut s'emparer de l'Ukraine entière», a-t-il lancé lors d'une conférence internationale annuelle consacrée à la stratégie proeuropéenne de l'Ukraine. Selon lui, la prochaine étape serait la création d'un «couloir» reliant la frontière russe à la péninsule ukrainienne de la Crimée annexée par la Russie en mars et en passant par plusieurs régions du sud de l'Ukraine et allant jusqu'à la Transdnestrrie, région séparatiste prorusse de la Moldavie. Le président russe «ne peut pas accepter l'idée que l'Ukraine fasse partie de la famille européenne, il veut restaurer l'Union soviétique», a-t-il ajouté alors que Kiev va ratifier mardi l'accord historique d'association avec l'UE, concrétisant son éloignement du giron russe.



Ouverture du Festival international de la musique symphonique

Rayonnement des musiques algériennes

■ Après avoir accueilli le Festival national du théâtre professionnel, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi ouvre ses portes aux amoureux de la musique classique. Il s'agit de la sixième édition du Festival international de la musique symphonique qui était inauguré dans la soirée de vendredi et se poursuivra jusqu'au 19 du mois courant. A l'instar de l'orchestre symphonique national, cette manifestation artistique verra la participation de dix-sept orchestres symphoniques des quatre coins du monde. La soirée d'ouverture était marquée par un spectacle de haut niveau de l'orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider.

Par Abla Selles

La scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi abrite depuis hier soir des soirées de musique classique. En effet, c'est dans le cadre du festival international de musique symphonique que le public pourra assister à des soirées de musique ancienne avec des arrangements nouveaux.

Ce rendez-vous artistique qui se poursuivra jusqu'au 19 du mois courant verra la participation de dix-sept pays des quatre coins du monde à l'image de la

Russie, la Syrie, la Suisse, l'Espagne, l'Ukraine, l'Allemagne, l'Egypte, la Turquie, la Pologne, le Mexique, la république tchèque, l'Autriche, la Suède, la Chine, la Belgique, la Finlande et le Japon.

Ainsi de grands musiciens du monde prendront part à cet événement tel que le duo Schmidt-Michel, Quatuor de Yokohama Sinfonietta, Karnas Trio, Trio Mats et autres.

La soirée inaugurale a été marquée par un spectacle animé par l'orchestre symphonique national sous la direction du

maestro algérien Amine Kouider.

Des morceaux de musique classique ont été parfaitement joués par les musiciens qui ont démontré une perfection technique incontournable. L'orchestre a aussi fait plonger le public dans les merveilles de notre musique ancestrale créant une harmonie et des mélodies propres à notre culture.

Le public modeste qui est venu assister à cette soirée inaugurale a démontré un grand intérêt à cette musique. «L'OSN fait toujours un bon travail. On nous a fait sentir aujourd'hui notre algérienité musicale. J'ai adoré le spectacle et je salue l'orchestre pour ce travail», disait un vieux avant d'ajouter qu'il est très sensible à la musique et qu'il adore un bon travail comme celui de ce soir.

La soirée d'hier devait être animée par Septet de l'Orchestre royal de Chambre de Wallonie, l'Orchestre Symphonique de Saint-Petersbourg (Russie) et l'Orchestre Symphonique Syrien. Quant à la soirée d'aujourd'hui, elle verra la prestation du duo Schmidt-Michel (Suisse), Ensemble KlangEssenz



Ph: DR

(Allemagne) et l'Orchestre de chambre de la Bibliothèque d'Alexandrie (Egypte). Le public algérois pourra apprécier demain le spectacle de Ensemble Italien, Orchestre à cordes du Conservatoire de Lyon (Turquie) et Orchestre Symphonique Tunisien.

Les fans de Quatuor de Yokohama Sinfonietta (Japon) Karnas Trio (Pologne) et ceux qui veulent les découvrir pourront assister au spectacle mardi qui verra notamment le passage de Orchestre Symphonique de la

Radio nationale d'Ukraine.

A.S.

Institut français d'Alger

Une soirée de chants amazighs

Après un congé bien mérité de deux mois, l'Institut français d'Alger revient, en ce mois de septembre, avec dans sa programmation, une nuit de musique amazighe. La culture et la musique berbères seront mises en avant lors de cet événement, dont c'est la première édition, et qui réunira pour l'occasion deux groupes phares du genre.

Jean-Claude Voisin, futur ex-directeur de l'Institut tenait à rendre hommage à la musique amazighe, avant son départ d'Algérie qui se fera à la rentrée. La troupe Inasliyen, sur scène depuis les années 80 et surnommée «les Pink Floyd du Maghreb» et le jeune groupe Mazal de Béjaïa, ont répondu présents à l'invitation de l'Institut français et donneront de la voix le 25 septembre prochain, à partir de 20 h.

R.C.

Complexe culturel d'Ain Témouchent

Une rentrée riche en activités

Le complexe culturel d'Ain Témouchent a programmé une série d'activités culturelles au titre de la rentrée 2014-2015 qui ne manquera pas d'attirer un public nombreux.

Ainsi et à compter de cette semaine, le service des activités culturelles du complexe a prévu un programme varié qui s'adresse à tous les publics, enfants et jeunes, notamment.

Animées par des associations, troupes et clubs culturels locaux, ces activités débute-

ront par des spectacles pour enfants qui seront animés les 9, 16 et 23 septembre par les jumeaux Lahcène et Hocine qui apporteront de la joie et de l'humeur aux jeunes.

Deux soirées littéraires sont également programmées les 15 et 22 de ce mois par le club littéraire du complexe culturel d'Ain Témouchent qui se fait remarquer par ses activités denses tout au long de l'année.

Le quatrième art ne sera pas en reste

puisque le service des activités culturelles du complexe d'Ain Témouchent a programmé deux soirées théâtrales présentées par l'association de promotion du théâtre pour enfants les 20 et 27 septembre courant.

En outre, les jeunes auront droit, le 18 septembre, à une soirée musicale qu'anime la troupe «Immortal Dream» d'Ain Témouchent.

L.B.

Pour les amoureux de mangas

Un atelier pour vivre leur passion

«La Bulle Artistique» lance un atelier qui ravira tous les passionnés de mangas et de dessin en général, puisqu'il permettra aux participants de réaliser leur propre manga. L'un de vos passe-temps favoris est de lire des mangas,

vous êtes un fan des productions japonaises aux traits très spécifiques et vous dessinez même parfois sur votre bureau de petits croquis de vos personnages préférés, en marge de votre charge de travail, alors l'atelier dont on vous

parle est fait pour vous. Tous les mardis de 15:30 à 17:30, une formation est donnée par des professionnels pour s'initier à la réalisation d'un manga, et comment mettre sur papier des personnages et leur donner vie. Si vous

êtes intéressés par cette activité, voyez du côté de la page Facebook des responsables de l'école : «La Bulle Artistique». Les personnes intéressées pourront appeler au 0555 14 63 98 pour tout renseignement.

M.L.

Concours de la meilleure nouvelle

Les inscriptions ouvertes au public

L'établissement Arts et Culture lance un appel à participation à destination des auteurs algériens dans le cadre de la 11^e édition de son concours de nouvelles.

Placée sous le thème de «La Résistance», cette onzième édition, organisée à l'occasion du soixantième anniversaire du

déclenchement de la guerre de Libération nationale, rend aussi hommage à la résistance du peuple palestinien.

Après le succès des éditions précédentes, le concours de nouvelles renouvelle son appel à participation à destination de l'ensemble des auteurs nationaux, quel que soit leur âge et

leur ville de résidence. Les personnes souhaitant soumettre leurs œuvres à la concurrence devront les envoyer en trois exemplaires en plus d'une fiche de renseignements à l'adresse suivante: Bibliothèque jeunesse Didouche Mourad, 38/40 rue Didouche Mourad et ce, avant le 20 octobre. À noter que les nou-

velles ne doivent pas dépasser les 10 pages.

Une fois le délai de participation passé, les œuvres reçues seront soumises à un jury qualifié, à la suite de quoi seront décernés aux auteurs des 3 meilleures nouvelles des prix durant une cérémonie organisée à cet effet.

F.H.

Agenda culturel

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi
Jusqu'au 19 septembre : Festival international de la musique symphonique

14 septembre:
Spectacle du Duo Schmidt-Michel (Suisse), Ensemble KlangEssenz (Allemagne) et l'Orchestre de chambre de la Bibliothèque d'Alexandrie (Egypte)

15 septembre:
Soirée musicale animée par l'Ensemble Italien, l'Orchestre à cordes du Conservatoire de Lyon (Turquie) et l'Orchestre Symphonique Tunisien

16 septembre :
Spectacle du Quatuor de « Yokohama Sinfonietta (Japon), Karnas Trio (Pologne) et l'Orchestre Symphonique de la Radio Nationale d'Ukraine

17 septembre:
Soirée musicale avec Soliste (Mexique), l'Ensemble Casa Mediterraneo (Espagne) et Talich Philharmonia Prague (Tchéquie)

Galerie Ezzou'Art
Jusqu'au 12 octobre : Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème : « Un portrait, une histoire »

Salle Ibn Khaldoun
18 septembre :
Spectacle de musique indienne animée par la troupe « Bollywood Pandits »

Institut culturel français de Tlemcen
18 septembre :
concert de musique traditionnelle nommé « Odes à Tlemcen » animé par Abbes Kaid Slimane, qui sera accompagné de Lotfi Hammidou au violon et d'Otmane Merzouk à la basse

Coup-franc direct



On se trompe de cible

Par Anouar M.

Le match derby entre le MC Alger et le NA Hussein Dey a été un premier test pour la LFP après le drame qui a secoué le football national et le décès tragique du joueur camerounais de la JSK, Albert Ebossé, et c'est pour cela que tout a été mis en œuvre pour que la rencontre se déroule dans les meilleures conditions. Toutefois, il semblerait qu'on se trompe toujours de cible au niveau des instances gérant le football national, étant donné qu'au lieu de surveiller comme il se doit les fauteurs de trouble et les supporters qui chercheraient à perturber la rencontre, on a décidé d'imposer de nouvelles mesures aux journalistes chargés de la couverture des matches des formations évoluant au stade du 20-Août. Ainsi, une nouvelle carte d'accès est exigée aux professionnels de la presse auxquels on met encore les bâtons dans les roues, alors qu'il aurait mieux fallu les aider plutôt à effectuer leur mission dans les meilleures conditions possibles. D'autre part, et pour revenir aussi aux sanctions imposées à la JSK, certains affirment qu'on aurait dû sanctionner le supporter qui a été coupable de ce geste condamnable, et qu'il aurait été plus judicieux de lancer un appel à témoin pour trouver l'auteur de ce grave précédent, car l'équipe n'a rien fait pour mériter ce sort et cette sanction sévère.

A. M.

Bétis Séville

Kadir «heureux» de ses débuts

Le milieu international algérien Foued Kadir s'est dit vendredi «heureux» de ses débuts réussis avec sa nouvelle formation, le Bétis Séville (Liga 2 espagnole), vainqueur mercredi soir face UE Llagostera (2-0), en match comptant pour le premier tour de la Coupe d'Espagne de football. «Franchement, je ne pouvais rêver d'un tel début avec le Bétis.

Jouer mon premier match et l'emporter, je suis très content», a affirmé le joueur algérien au site officiel du club andalou. Aligné sur le côté droit de l'attaque, Kadir a réalisé un match plein et a été à l'origine des deux buts de son équipe inscrits en seconde période. «Je me suis vite adapté à mon nouvel environnement au football espagnol.

A vrai dire, j'ai pas trouvé de difficultés. J'ai toujours été attiré par le football espagnol, qui reste plus technique que physique», a-t-il ajouté. Pour Kadir, son choix d'opter pour le Bétis Séville est loin d'être une décision irréfutable. «Je me suis rendu compte que je suis dans un grand club, avec son beau stade et ses installations.

Ce qui m'a surpris le plus c'est la ferveur des supporters qui sont très



chauds», a souligné l'ancien Marseillais. La belle copie de Kadir lors de cette rencontre a fini par lui attirer les éloges de la presse ibérique. Pour le journal sportif AS, le joueur algérien a été tout simplement «le héros» de la partie.

Foued Kadir a été prêté le 1^{er} septembre dernier par l'O Marseille au Bétis Séville pour une saison avec option d'achat en cas d'accession du club en première division espagnole. Kadir espère se relancer avec Bétis Séville qui ambitionne de retrouver dès cette saison la Liga qu'il a quitté l'an dernier et revenir également en sélection algérienne.

SSC Naples Faouzi Ghoulam revient

Le défenseur international algérien de Naples Faouzi Ghoulam, opéré d'une fracture au cubitus fin août dernier, a repris ce vendredi l'entraînement avec le groupe au centre Castelvolturno en présence du président De Laurentiis, a indiqué le club de Serie A de football.

Cependant, le latéral gauche algérien n'a pas pris part au match d'application (technico-tactique) entre joueurs sous la conduite de l'entraîneur Rafa Benitez, précise le site officiel du club italien. La participation du joueur algérien au match de Naples contre Chievo prévu dimanche à San Paulo pour le compte de la deuxième journée du championnat d'Italie de Serie A est incertaine. Ghoulam avait contracté une fracture «au-dessus du poignet» contre l'Athletic Bilbao (3-1) en barrage retour de la Ligue des champions d'Europe.

Basket-ball/Tournoi amical de Chéraga Le GSP et la Sélection U18 co-leaders

Le GS Pétroliers et la Sélection nationale des U18 de basket-ball se partagent la 1^{re} place au classement général à l'issue de la 2^e journée du tournoi amical féminin qui a débuté jeudi à la salle omnisports de Chéraga (Alger). Le GSP et la Sélection Nationale des U18, déjà victorieuses lors de la 1^{re} journée, respectivement (109-20) face à l'EC El Biar et (53-48) face à l'OC Alger ont remporté, en effet, une nouvelle victoire chacune, vendredi, respectivement (73-46) face à l'OC Alger et (60-41) face à l'EC El Biar.

Ligue 1 Mobilis (3^e journée-match avancé)

Le NAHD et le MCA se neutralisent

Le Nasr d'Hussein Dey et le MC Alger se sont neutralisés avant-hier soir pour le compte du match avancé de la 3^e journée de la L1 Mobilis qui s'est déroulé au stade du 20-Août d'Alger et sur le score de (1/1).

Anouar M.

Les Mouloudéens étaient les premiers à ouvrir le score à la 4^e par l'intermédiaire de Gourmi sur penalty et qui s'était fait justice lui-même après avoir été fauché dans les 18m par le défenseur du Nasria, Khaïther. Les gars du Doyen qui au lieu d'essayer de persévérer pour tenter de se mettre à l'abri d'un retour du NAHD s'est replié en arrière, ce qui a permis aux Sang et Or de se reprendre et c'est ainsi que l'attaquant, Nouri Ouznadj, remettra les pendules à l'heure dans les derniers moments du match soit à la 82^e de cette empoignade. La deuxième mi-temps a été plus animée et a connu un jeu plus attrayant avec des offensives de part et d'autre surtout de la part des Sang et Or qui souhaitaient sortir de leur situation difficile et voulaient à tout prix l'emporter, mais la précipitation de leurs attaquants a fait qu'ils ont raté de multiples occasions. Ce match nul a été donc logique au vu de la physiologie du match même s'il n'arrange pas vraiment les affaires du Nasria qui est scotché à l'avant dernière place du classement avec seulement



Les Mouloudéens ont raté la victoire

un seul point dans son escarcelle, tandis que le Mouloudia lui en compte trois après sa première victoire à domicile face à l'ASO Chlef et qu'elle n'a pas pu confirmer face aux Rouge et Jaune. Les Nahdistes devront, maintenant enchaîner avec un autre match tout aussi difficile face à l'Entente de Sétif pour le compte

d'un match avancé de la 4^e journée et qui aura lieu mardi, 16 septembre au stade du 8-Mai 1945 de Sétif et ce pour permettre à l'Aigle Noir de se consacrer au match aller de la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Congolais du TP Mazembé. A. M.

CSC-MCEE avancé au vendredi 19 septembre

Le match CS Constantine - MCE Eulma, comptant pour la quatrième journée du Championnat de L1 Mobilis, est avancé au vendredi 19 septembre au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (19h), a indiqué vendredi la LFP. Un autre rendez-vous est programmé à cette date, il s'agit du match USM Harrach - MC Oran (16h), prévu au stade du 1^{er} Novembre à El Mohammadia. Par ailleurs, la rencontre, ES Sétif - NA Hussein Dey, entrant dans le cadre de la même journée, est avancée pour ce mardi au stade du 8-Mai 1945 (19h00), afin de permettre aux Sétifiens de préparer leur demi-finale (aller) de Ligue des champions d'Afrique contre le TP Mazembe (RD Congo), prévue le samedi 20 septembre à Sétif. Les cinq autres rencontres de la quatrième journée se dérouleront le samedi 20 septembre. La troisième journée de Ligue 1 Mobilis est programmée pour ce week-end (12-13 septembre).

Ligue 2 Mobilis (3^e journée) Le RC Relizane rejoint l'O Médéa et l'ABoussaâda en tête

La troisième journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football disputée ce vendredi, a été favorable au nouveau promu le RC Relizane qui à la faveur de sa victoire contre le CA Batna (1-0), rejoint en tête du classement les co-leaders l'O Médéa et l'A Boussaâda, lesquels se sont neutralisés dans l'affiche phare (1-1).

Le nouveau promu qui restait sur une victoire et un nul a profité de la réception du CA Batna pour engranger les trois points de la victoire grâce à une réalisation de Merzougui (15). Un succès qui permet aux hommes de Benyelles de partager la tête du classement avec l'O Médéa et l'A Boussaâda avec 7 points. Le choc de la journée entre les deux ex-co-leaders n'a pas connu de vainqueur, un résultat de parité qui fait beaucoup plus les affaires de l'ABS qui jouait en déplacement.

Pourtant les choses ont bien commencé pour les Olympiens lesquels ont ouvert le score dès la 20^e minute par Benchaira, mais la réaction des hommes de Omar Belatoui a été rapide avec une égalisation de Nezzar à la 32^e minute.

De son côté, la JSM Béjaïa de Ali Fergani a enchaîné un second succès de rang après celui ramené de Blida lors de la précédente journée en battant le CA Bordj Bou Arréridj



(4-1). Un doublé de Yahia Cherif, des buts de Hafidh et Chibane ont permis aux Béjaouis de se hisser à la quatrième place en compagnie de son adversaire du jour qui a concédé à cette occasion sa première défaite de la saison.

Quant au WA Tlemcen, l'un des prétendants à l'accession en Ligue 1, il a été accroché à domicile par l'AS Khroub (0-0) qui demeurerait pourtant sur deux défaites en autant de ren-

contre. L'autre perdant de la journée est le MC Saïda de Abderahmane Mehdaoui qui a été incapable de s'imposer à domicile face à l'USM

Blida (0-0). Les Locaux ont raté un penalty juste avant la pause par Hanifi.

La journée a été également marquée par les premières victoires de la saison de l'US Chaouia qui a dominé l'AB Merouana (2-0) et de l'ESM Kolea contre l'autre promu le DRB Tadjanet 3-1.

Résultats et classement

RCR- CAB 1-0
OM-ABS 1-1
USC- ABM 2-0
ESMK-DRBT 3-1
MCS-USMB 0-0
WAT-ASK 0-0
JSMB-CABBA 4-1

	J	Pts
1-A Bousaâda	7	3
—O Médéa	7	3
—RC Relizane	7	3
4-JSM Béjaïa	6	3
—CA Bordj BA	6	3
6- WA Tlemcen	5	3
7- CRBAF	4	2
—CA Batna	4	3
—MC Saïda	4	3
—ESM Koléa	4	3
11- -DRBT	3	3
—US Chaouia	3	3
13-USM Blida	2	3
14-AS Khroub	1	3
15-AB Merouana	0	3
—USMMHadjout	0	2

Point d'ordre

Ukraine : et lesdits «pro-russes» ?

Par Nazim Rochd

Si l'on se réfère aux grands médias de l'OTAN et au feu roulant de la propagande de la diplomatie occidentale, il y aurait d'un côté la petite Ukraine, qui veut devenir européenne, et de l'autre Vladimir Poutine, le président russe, un homme, même pas la Russie son pays. Il y aurait, selon ce scénario, une agression menée par une superpuissance, dirigée par un dictateur mégalomane, contre un petit pays qui veut se libérer de sa tutelle. Ce faisant, il n'y a pas de place pour les insurgés du Donbass, contre les putschistes qui ont mené des massacres pour s'imposer. Une façon d'occulter les crimes, de faire du bourreau une victime et d'expliquer la débandade des troupes de répression face à la résistance populaire. Au début, avant que le gouvernement «pro-européen» de Kiev ne subisse la défaite, il paraissait inutile de trop focaliser sur Poutine, sauf pour la Crimée. Au Donbass on parlait de «milices», que la police allait vite démanteler. C'est lorsqu'il est apparu que ces «milices» étaient une population en armes que le montage mensonger a été fait. Dans les faits, même si la Russie fournit de l'aide aux sécessionnistes (en réaction au putsch), comme l'OTAN fournit de l'aide à l'armée de répression, il y a, avant tout, des millions d'habitants, de ce qui reste de l'Ukraine, qui se sont constitués en «Union des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk», dénommée «Novorussia» (Nouvelle Russie), proclamée le 22 mai 2014. Une Novorussia qui n'émet pas le souhait d'un rattachement avec la Russie et

que Moscou désapprouve, préférant que ces deux républiques soient intégrées à une Ukraine fédérée. Une Novorussia, de surcroît, résolument opposée aux menées étatsuniennes. Une autre réalité, presque jamais invoquée par les médias atlantistes, se trouve dans le fait que l'ex-Ukraine a été constituée par la Russie et que sa configuration a été conçue et mise en œuvre, autoritairement, par l'URSS, sans appel à référendum comme cela a été le cas pour la Crimée et pour les indépendances de Donetsk et de Lougansk. Ce rappel dérangerait au plus haut point le tableau dressé pour donner du crédit au supposé expansionnisme russe et masquer l'expansionnisme occidental à l'Est. Rappelons, pour l'occasion, qu'en d'autres lieux, tel l'ex-Yougoslavie, les Etats-Unis ont plutôt et avec fracas, soutenu les sécessionnistes, allant jusqu'à démembrer la Serbie du Kosovo cœur historique de ce pays. Mais, en Ukraine, des régions assemblées contre leur gré, qui retrouvent l'opportunité de s'autodéterminer, sont ignorées en tant que telles, présentées comme étant troublées par des «pro-russes», manipulés par Moscou. Dès lors l'objectif devient clair. Il s'agit de reprendre le terrain par la force, quitte à opérer des carnages, pour rétablir l'Ukraine telle que dans les plans initiaux, c'est-à-dire avec les régions les plus riches. Cet objectif ne pouvant se réaliser que si la Russie accepte le fait accompli du coup d'Etat atlantiste et se retire dans une position de neutralité devant la reconquête sanglante par l'OTAN des régions russophones.

N. R.

Football

Ambiance africaine à la clôture du tournoi de Tam

LE TOURNOI de football de proximité de Tamanrasset, a été clôturé vendredi soir dans une ambiance africaine, avec la consécration de l'équipe du quartier Malta au détriment de celle du quartier Gataâ El-Oued, tous deux situés au chef-lieu de wilaya. Le tournoi qui a duré trois semaines, à l'initiative de l'association des «Amis de l'Atakor» (Tamanrasset) et sous un large encouragement du public local, a revêtu une dimension africaine avec la participation d'équipes du Niger et du Mali qui ont été également honorées, pour leur forte prestation, à l'issue de la compétition. Trente-deux équipes de football de la catégorie des seniors, représentant

des formations locales et des wilayas voisines de Ouargla et Ghardaïa, en plus de celles du Niger et du Mali, ont animé ce tournoi (64 rencontres) placé sous le signe de «Tamanrasset-amitié» et qui a reflété la profondeur de l'amitié entre l'Algérie et les pays africains, a indiqué le chargé de l'organisation du tournoi, Arbaoui El-Eulmi. Les habitants de la capitale de l'Ahaggar ont salué cette initiative sportive, devenue une tradition annuelle, suggérant au passage d'y inviter d'autres pays africains, lors de ses prochaines éditions, pour lui conférer une dimension africaine plus large.

Mahi Y.

LES DJIHADISTES D'EIL SÈMENT LA TERREUR AU MOYEN-ORIENT



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

47 écoles primaires fermées pour manque d'élèves

■ Quarante-sept écoles primaires parmi les 700 existantes resteront encore fermées à Tizi Ouzou après la rentrée des classes effectuée la semaine dernière.

Par Hamid M.

Faute d'élèves, conséquence de la dénatalité enregistrée ces dernières années dans la wilaya de Tizi Ouzou et de l'exode des populations vers les villes, ces établissements garderont leurs portes fermées pour cette nouvelle année scolaire 2014/2015 hormis une

école située dans la région de Larbaa Nath Irathen qui pourrait être rouverte prochainement. Sur ce nombre d'écoles fermées, 13 sont situées dans la daïra d'Azeffoun, 6 à Bouzeguène et 2 à Beni Yenni. Alors que d'autres sont implantées dans les zones enclavées relevant des communes de Zekri, Yakouren, Draâ El Mizan et

Ain El Hammam. Toujours en raison de la décroissance démographique et du phénomène de l'exode des populations vers les milieux urbains, certaines divisions pédagogiques fonctionneront cette année avec un effectif de moins d'une dizaine d'élèves seulement.

H. M.

Idhriken/Tazmalt

Un gala en l'honneur du diplomate Mourad Guessas

L'ASSOCIATION du village Idhriken de Tazmalt a organisé un gala artistique, en l'honneur du diplomate Mourad Guessas qui avait été enlevé pendant 28 mois, à Gao, Nord-Mali, par un groupe terroriste, en l'occurrence le Mujao (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest). Le gala artistique a eu lieu la semaine passée à l'école primaire du village. Une manière pour les gens du village et l'association d'exprimer leur joie et le féliciter ainsi que la

diplomatie algérienne qui a permis sa libération. Le diplomate était présent aux côtés des frères présents en force lors de cette fête. «Nous sommes très heureux de retrouver Mourad après une longue captivité», nous dira l'un de ses frères. Ses parents ont également exprimé leur joie sur radio Soummam quelques jours avant. Sa mère dira: «Mourad est né une deuxième fois pour moi». Beaucoup de monde est venu à sa cérémonie, spécialement pour le

saluer et saluer surtout son courage d'avoir tenu bon pendant 28 mois dans des conditions très difficiles. Il n'a pas cessé d'être sollicité par les invités qui voulaient le voir et connaître celui pour qui les Algériens n'ont pas cessé de prier, aux côtés de sa famille, pour son retour sain et sauf. «Je suis ému par ce geste des gens du village», nous dira-t-il, lui qui n'est, semble-t-il, pas très bavard. Il paraissait en forme, habillé en costume. «C'est un honneur pour nous d'organiser ce gala en faveur de notre frère Mourad», nous dira le jeune président de l'association du village Idhriken Nassim Amara. Une petite association qui semble vouloir être très utile pour les gens du village que ce soit durant les moments de joie ou les moments difficiles. Une collation a été organisée en l'honneur des invités et de Mourad Guessas. Des gâteaux et de la limonade ont été servis avant que les chanteurs se produisent sur scène. Idrir Ouhamou, groupe Ithrane, Fawzi Bessaoudi, «Koucou» (Kouceïla Redjdel) des chanteurs et groupes locaux se sont produits et Baha Makhlof était là pour les accompagner au DJ. La fête a duré jusqu'à 1h du matin au grand bonheur des jeunes du village qui ont trouvé en cette occasion une opportunité de s'extérioriser.

Hocine Cherfa

Implant cochléaire au CHU d'Oran

Une fillette retrouve l'ouïe et la parole

UNE FILLETTE ayant subi une implantation cochléaire depuis une année au CHU d'Oran a retrouvé l'ouïe et la parole grâce au suivi orthophoniste, a-t-on appris auprès du chef de service ORL de cet établissement hospitalier. Imène entend et parle bien après la greffe d'un implant cochléaire, a affirmé à l'APS le P^r Setti Berrada, qui s'est félicité de l'excellent travail fourni par les orthophonistes du service en termes de suivi et de rééducation de la patiente implantée. Omar, un deuxième patient implanté, bénéficie d'un accompagnement du groupe d'échange créé entre parents et enfants pour l'aider à acquérir le langage de manière progressive, a ajouté la même interlocutrice insistant sur la nécessité d'encourager les auto-émissoires pour détecter la surdité précocement au niveau des établissements de santé et des unités de soins (UDS), dans l'espoir de rendre aux malentendants l'ouïe et la parole. Le P^r Berrada trouve «peu» deux greffes d'implants cochléaires seulement en une année dans une wilaya comme Oran, révélant qu'une cinquantaine d'enfants souffrant d'une surdité attendent une greffe pareille. «Nous ne devons pas nous contenter de deux implants et nous avons besoin, dans le cadre du programme de lutte contre la surdité, du soutien de la direction de la santé et de la population de la wilaya», a-t-elle souligné en rappelant que plus de 1 000 greffes d'implants cochléaires ont été réalisées à travers le territoire national dont 500 à Alger.

Safy B.